



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP/MED WG.459/4



**PNUE**



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

14 Mars 2019  
Original : Anglais

Cinquième Réunion des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO)

Marseille, France, 13-14 février 2019

**Point 9. de l'ordre du jour. Conclusions et recommandations**

**Rapport de la Cinquième Réunion des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO)**

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué à la réunion. Les Délégués sont priés de se munir de leurs copies aux réunions et de ne pas demander des copies supplémentaires.



# **Cinquième Réunion des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO) (Marseille, France. 13-14 février 2019)**

## **Introduction**

Lors de leur 20<sup>e</sup> réunion ordinaire (17-20 décembre 2017, Tirana, Albanie), les Parties contractantes à la Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses protocoles ont invité le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) à évaluer le Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en Méditerranée (PAS BIO), 15 ans après son adoption.

Dans ce cadre, le CAR/ASP a convoqué la cinquième réunion des correspondants nationaux du SAP BIO pour permettre aux représentants des Parties de participer directement et de contribuer à l'élaboration de cette tâche. La réunion a été organisée les 13 et 14 février 2019, à l'Hôtel Mercure Marseille Centre Vieux Port, 1, rue Neuve Saint Martin 13001 Marseille, France, avec le soutien des autorités françaises.

## **Point de l'ordre du jour 1. – Ouverture de la réunion**

La réunion a été ouverte le mercredi 13 février 2019, à 14h30, par les représentants du pays hôte, le CAR/ASP au nom de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et du CAR/ASP lui-même. Tous les correspondants nationaux SAP BIO des Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont été invités à assister à la réunion ou à désigner leur(s) représentant(s). Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées avaient également été invitées à désigner leurs représentants à la réunion en qualité d'observateurs. Le nom des participants présents figure à l'annexe 1 du présent rapport.

## **Point de l'ordre du jour 2. – Questions d'organisation**

### *Règlement intérieur*

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de l'environnement et du littoral de la Méditerranée et à ses protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'applique mutatis mutandis à la présente réunion.

### *Élection du Bureau*

Sous réserve des dispositions de l'article 20 du Règlement intérieur, la réunion a élu, parmi les représentants des Parties contractantes, un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur.

Les participants ont élu à l'unanimité le Bureau suivant:

Président :	Mr. Jean VERMOT. (France)
Vice-Présidents :	Mr. Admir ALADZUZ (Bosnie Herzégovine) Mr. Güner ERGÜN (Turquie)
Rapporteur :	Mlle. Zeina HASSANE. (Liban)

Le CAR/ASP a assuré le Secrétariat de la réunion.

### *Adoption de l'ordre du jour*

Sous réserve des dispositions de l'article 14 du Règlement intérieur, l'ordre du jour provisoire figurant dans le document UNEP/MED WG.459/1.rev1 et annoté dans le document UNEP/MED WG.459/2.rev1 a été examiné et adopté par la réunion tel que présenté dans l'Annexe 2 du présent rapport.

### *Organisation du travail*

La réunion s'est déroulée sur une journée et demie : l'après-midi du mercredi 13 février 2019 et toute la journée du jeudi 14 février 2019.

Les séances ont été programmées, le premier jour (13 février 2019), de 14 h 30 à 17 h 30 et le deuxième jour (14 février 2019) de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Les langues de travail de la réunion étaient l'anglais et le français. L'interprétation simultanée a été assurée pendant les séances plénières de la réunion.

Les documents préparés pour la réunion sont énumérés dans le document UNEP/MED WG.459/Inf.2.rev2 et sont disponibles en anglais et en français, sur le site Web du CAR/ASP à l'adresse suivante : [http://rac-spa.org/5\\_nat\\_corr\\_PASBIO\\_2019.html](http://rac-spa.org/5_nat_corr_PASBIO_2019.html).

Les participants ont été encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la séance afin de contribuer à une célébration plus respectueuse de l'environnement.

### **Point de l'ordre du jour 3. – Présentation du projet de document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO)**

Le Secrétariat a présenté le document de travail UNEP(DEPI)/MED WG. 459/3, Projet de document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO).

Le Secrétariat a présenté la méthodologie utilisée pour évaluer les activités importantes, complexes et diverses activités dans la région par les Parties et les organisations au cours des 15 dernières années en matière de préservation de la biodiversité méditerranéenne, le PAS BIO fournissant une orientation stratégique.

Le Secrétariat a fourni des explications détaillées sur le processus complexe en cours pour évaluer l'action du PAS BIO : analyse de centaines de rapports officiels de différents pays, d'autres contributions de pays, de plus de 200 documents du CAR/ASP ainsi que de nombreux documents scientifiques et techniques sur la biodiversité marine méditerranéenne produits pendant la période considérée. Sur la base de cette documentation, le Secrétariat fait le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre du PAS BIO aux niveaux régional et national depuis son adoption en décembre 2003.

L'analyse statistique en cours de l'avancement des travaux de base à l'appui de la conservation dans la région a également été mentionnée, afin de montrer comment la tendance de la mise en œuvre a évolué au fil des ans. Un intérêt marqué pour la biodiversité marine méditerranéenne s'est manifesté parallèlement au Protocole ASP/DB et à la mise en œuvre du PAS BIO.

Les Parties ayant rappelé lors de la quatrième réunion des correspondants nationaux du PAS BIO (Rabat, Maroc, 1er juillet 2013) que le PNUE/PAM devait mettre davantage l'accent sur la collaboration avec la CDB pour faire de la conservation en mer ouverte une priorité dans la région, le Secrétariat a rappelé en outre qu'un atelier conjoint sur les EBSAs de la Méditerranée, demandé par les Parties ASP/BD et également proposé par la CDB au Forum sur les AMP tenu à Antalya, Turquie en novembre 2012, était organisé à Malaga, Espagne, en avril 2014. Les définitions des EBSA méditerranéennes communément acceptées par la Convention de Barcelone et la Convention sur la diversité biologique ont été validées par les Parties et ont été pleinement reconnues dès leur inclusion dans le référentiel mondial tenu par le Secrétariat de la CDB et transmis à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Secrétariat a également fourni des explications sur les prochaines étapes proposées pour la finalisation de l'évaluation en soulignant que le projet d'évaluation ainsi que les étapes proposées pour l'élaboration du nouveau PASBIO seront soumises à la sixième réunion des correspondants nationaux du PASBIO et à la prochaine réunion des points focaux thématiques sur la biodiversité, qui auront lieu à Portoroz (Slovénie) en juin 2019.

#### **Point 4 de l'ordre du jour. - Examen du contenu du projet de document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en région méditerranéenne (PAS BIO)**

Les correspondants nationaux du SAP BIO ont été invités à commenter le processus d'évaluation et les autres informations fournies.

Les participants ont reconnu les efforts déployés pour analyser ces informations complexes et parvenir à des conclusions préliminaires sur les priorités régionales.

A la demande d'un délégué concernant le calendrier du processus et la possibilité de poursuivre l'élaboration de l'évaluation avant sa soumission aux Parties contractantes, le Secrétariat a expliqué que, conformément à la feuille de route prévue pour un nouveau document SAP BIO jusqu'à son adoption, le présent document serait enrichi de contributions nationales qui lui seront intégrées et adaptées aux suggestions des délégués. La 6e réunion des correspondants nationaux du SAP BIO révisera le nouveau projet de version, y compris la feuille de route, en juin 2019. Le processus de travail et les sources d'informations diverses ont également été clarifiés sur demande.

Les délégués ont souligné l'importance de prendre en considération l'alignement sur les processus de la CDB et ont demandé au CAR/ASP de suivre de près les prochaines étapes concernant le cadre pour l'après 2020 en cours d'élaboration dans le cadre de la CDB. Ils ont également souligné la nécessité d'envisager l'intégration des nouveaux États membres dans l'UE et les engagements connexes, qui se sont produits au cours des 15 années écoulées depuis leur adoption.

Enfin, les délégués ont appelé à développer davantage l'évaluation concernant certaines priorités du SAP BIO en tenant compte de tout ce qui a été convenu par les Parties au cours des 15 dernières années en ce qui concerne les questions traitées et la terminologie correspondante.

En ce qui concerne l'élaboration future du PASBIO, plusieurs délégués ont avancé des points de vue à ce sujet, tels que la nécessité de définir le type de stratégie à élaborer: Se concentrer sur des défis majeurs tels que l'acidification? Maintenir le statu quo par

des plans d'action pour un nombre limité d'espèces, d'habitats? Intégration en son sein des stratégies régionales pertinentes telles que les AMP, etc?

Le directeur du CAR/ASP, M. Khalil Attia, a rappelé qu'il est de la prérogative des Parties de conduire les axes prioritaires à suivre, en fournissant des avis pertinents et en encourageant les délégations à le faire.

**Point 5 de l'ordre du jour. – Apport d'éventuelles contributions supplémentaires à inclure dans le projet de document d'évaluation en vue de sa présentation révisée à la réunion des points focaux thématiques sur la biodiversité, qui se tiendra en juin 2019 à Portoroz, Slovénie.**

En ce qui concerne ce point, un délégué a rappelé que les pays préparent en 2019 leur sixième rapport national sur la CDB et que cette source d'information sera utile pour l'évaluation.

Certains délégués ont fait part de leur récente contribution à la préservation de la mer ouverte mer par le biais des zones Natura 2000, des zones de conservation de la pêche et des parcs marins nationaux dans leur juridiction.

La représentante de l'Accord ACCOBAMS de la CMS a reconnu la collaboration à long terme démontrée par le CAR / ASP sur les questions relatives aux cétacés lors de la mise en œuvre du PAS BIO, ainsi qu'en tant qu'unité de coordination sous-régionale d'ACCOBAMS pour la mer Méditerranée et la région atlantique contiguë depuis 2002. Elle a rappelé la nécessité de développer de nouvelles AMP, englobant notamment la haute mer, d'une importance majeure pour la conservation des cétacés, pour lesquelles seule l'ASPIM du sanctuaire de Pelagos existe à ce jour. Le processus relatif aux zones importantes pour les mammifères marins (IMMA) a débuté en 2016 et a également été reconnu et soutenu par les décisions 12.40 et 12.41 de la 12e réunion de la Conférence des Parties à la CMS (COP12, Manille, 2017), ce qui pourrait faciliter l'identification des zones pertinentes, ainsi que le processus d'identification des habitats critiques des cétacés (CCH) lancé par ACCOBAMS.

Ensuite, le Secrétariat est passé pour expliquer le processus de collecte de données probantes sur la mise en œuvre nationale du PAS BIO. Il a donné quelques informations à la réunion sur la manière dont les fiches d'information sur la mise en œuvre ont été fournies aux pays par le biais du document UNEP(DEPI)/MED WG. 459/Inf.3 La note d'information pour l'élaboration de nouvelles contributions à inclure dans le projet de document d'évaluation du PAS BIO serait analysée, ce qui permettrait de définir des profils sur la mise en œuvre du PAS BIO et les besoins futurs de chaque pays par rapport aux principaux axes des activités et actions spécifiques.

Les participants ont été invités à partager ainsi leurs opinions d'experts et leur expérience aux niveaux national et régional pour mieux identifier le niveau de mise en œuvre du PAS BIO et la conservation et la gestion de la biodiversité méditerranéenne en général, afin de permettre également d'identifier les lacunes et les besoins futurs de la conservation en Méditerranée après 2020.

Les travaux au titre de ce point de l'ordre du jour ont ensuite été organisés en sessions bilatérales au cours desquelles chaque délégation a rencontré pendant une trentaine de minutes le secrétariat pour examiner et compléter les informations incluses dans les fiches techniques concernant son pays.

Grâce aux apports et contributions des correspondants nationaux, les détails et les élaborations complémentaires seront apportés au document UNEP/MED WG.459./3, *Projet de document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en région méditerranéenne (PAS BIO)*, afin de le présenter à la sixième réunion des correspondants nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (SAP BIO), puis de le transmettre aux points focales thématiques pour la biodiversité, réunis à Portoroz en juin 2019, en Slovénie, dans le prolongement de la précédente.

### **Point 6 de l'ordre du jour. Briefing sur l'état d'avancement de l'élaboration du document " Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée 2019 " (RED 2019)**

Au titre de ce point, le Directeur du CAR/ASP, M. Khalil Attia, a déclaré que l'objectif des sessions 6 et 7 était de faire le point sur l'avancement de l'élaboration du RED2019 et de son chapitre sur la biodiversité, afin que les correspondants du SAP-BIO puissent donner leur avis et leurs commentaires pour la poursuite du développement du chapitre biodiversité.

Le Secrétariat a informé les participants du processus lancé pour l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019), tel qu'il figure dans le document UNEP/MED WG.459/Inf.4, et des progrès réalisés à ce jour dans l'élaboration des chapitres sur la biodiversité marine et côtière. A cet effet, une présentation a été faite par Mme Lina Tode, chargée de programme du Plan Bleu en charge de l'élaboration du RED2019.

Mme Elen Lemaitre-Curri, directrice du Plan Bleu, a souligné le moment intermédiaire dans l'avancement du chapitre sur la biodiversité et du rapport RED

Ensuite, M. Daniel Cebrian, Coordinateur du PAS BIO et co-responsable du chapitre biodiversité de RED 2019, a présenté plus en détail les travaux en cours concernant la biodiversité marine et côtière à travers le document UNEP(DEPI)/MED WG.459/Inf.5 *Projet de chapitres concernant la biodiversité marine et côtière pour le document "Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée 2019 (RED*



2019)".

Le chapitre biodiversité du RED2019 ne concerne pas seulement les questions environnementales, mais aussi l'état du développement, l'évaluation des écosystèmes côtiers et marins et la biodiversité sous ses aspects environnementaux et de développement. Une approche par bassin versant/bassin hydrographique a été utilisée. Les partenaires de l'UICN Med, de la FAO, de l'ETC UMA et de la Tour du Valat ont contribué aux travaux.

Le chapitre sur la biodiversité comptait déjà 60 pages compilées et devait être ajusté pour tenir dans les 300 pages du RED2019. Le chapitre est divisé en parties côtières et marines. Côtières : zones humides, aquifères côtiers, forêts, rivages mous et rocaillieux, espèces envahissantes, espèces menacées. Marin: herbiers marins, coraux, habitats obscures, espèces menacées, espèces envahissantes. Les réponses aux défis ont été incluses : AMP, outils réglementaires régionaux (stratégies et plans d'action), outils économiques et de gestion. Principales lacunes dans les connaissances. Priorités d'action.

Les participants ont été invités à identifier les lacunes et les autres sources d'information à prendre en compte, les messages clés et les réponses prioritaires.

**Point 7 de l'ordre du jour. Échange sur le contenu et la mise à jour éventuelle des informations par les participants concernant les chapitres du RED2019 sur la biodiversité marine et côtière.**

La Directrice du Plan Bleu, Elen Lemaitre-Curri, a souligné l'opportunité d'interagir avec les représentants des pays sur le contenu de la biodiversité, permettant ainsi d'alimenter le chapitre biodiversité avec leurs contributions. Les participants ont donc été invités à passer en revue les informations présentées et à fournir leurs commentaires et suggestions pour la finalisation des thèmes relatifs à la biodiversité.

Les délégations se sont félicitées du volumineux document, en rappelant qu'à l'époque il était vraiment important d'envoyer des messages optimistes. Par exemple, le nombre de certains oiseaux des milieux humides a doublé. Les délégations se sont déclarées disposées à contribuer au processus d'efforts collectifs et se sont félicitées de cette occasion d'être consultées à plusieurs reprises lors de l'élaboration du RED2019.

Interrogé sur le lien entre la RED, le QSR, d'autres processus du système PAM actuel et d'autres évaluations, par exemple la directive européenne, d'autres projets, etc. Le responsable chargé de l'élaboration du REDa indiqué que la coordination était assurée par la participation active de toutes les composantes du PAM et le partenariat avec l'AEE. Le soutien des pays serait également le bienvenu pour aider à accomplir cette tâche ambitieuse. En particulier, les pays sont invités à informer le CAR/Plan Bleu et le CAR/ASP de tout exercice en cours concernant le chapitre 3 du RED2019, et à partager toute information et donnée pertinente.

Les moyens sont modestes pour la préparation de ce rapport, qui repose en grande partie sur un réseau de collaboration et sur les contributions bénévoles d'experts régionaux. L'offre de contribution faite en plénière par les pays a donc été

particulièrement appréciée.

Le rôle clé du rapport du RED pour aider les décideurs à comprendre la situation dans le bassin méditerranéen et à prendre des décisions importantes a été souligné par les délégations. Dans ce contexte, certaines délégations ont souligné la nécessité de se concentrer sur les questions prioritaires de la Convention de Barcelone et d'utiliser, dans la mesure du possible, des sources de données officielles (officiellement approuvées par les Parties) et des sources de données publiées, accessibles, solides et fiables ; pas nécessairement des documents PAM. Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de références non publiées.

Ils ont souligné que la RED 2019 est considérée comme un instrument important à utiliser à l'avenir. Et certains délégués ont suggéré de se concentrer sur les questions côtières et marines. Il a été suggéré que la pertinence de chaque chapitre du rapport soit mieux présentée et que la structure du chapitre 3 soit alignée sur les processus/stratégies existants du PAM, par exemple MSFD, EcAp et ses indicateurs correspondants. Les rapports sur les directives concernant les habitats et les oiseaux seront publiés en avril 2019, et leurs données pourraient alimenter la RED 2019. L'ETC-UMA pourrait probablement aider dans ce domaine.

Les délégués ont abondamment parlé du rôle du rapport pour aider à l'élaboration du prochain Programme d'action stratégique du PNUE/PAM afin d'identifier les priorités, car il informera sur des sujets allant au-delà de ce qui est déjà observé dans le PAS. Il est important de partager les résultats pour prendre des décisions. Le rapport doit inclure des informations sur les services écosystémiques pour les parties prenantes, afin de mieux faire connaître la valeur des services écosystémiques (y compris une bonne évaluation financière des questions telles qu'une estimation de la valeur économique du stockage du carbone, le coût de l'inaction, etc.) Il est important d'étudier les pressions les plus urgentes à traiter (plutôt que de se concentrer sur la composante espèces), et d'identifier les priorités pour ne pas rendre un rapport trop exhaustif et illisible. Un résumé à l'intention des décideurs pourrait fournir des exemples de ce que nous pouvons perdre si nous continuons à traiter les écosystèmes et la biodiversité comme si de rien n'était. Des boîtes pour transmettre les messages clés seraient également très utiles.

Une délégation a indiqué qu'elle serait heureuse de fournir des informations sur le projet en tant qu'étude de cas.

Mme Lemaitre-Curri a accepté de revoir la structure du chapitre avec le CAR/ASP, dans le but d'essayer d'intégrer plus explicitement le thème des indicateurs EcAp et d'aller au-delà du suivi national de ces indicateurs pour fournir une vision régionale permettant une analyse systémique et une analyse des interactions entre les aspects économiques et de développement ; et serait très intéressée à recevoir les réactions des pays.

Elle a ajouté que l'accent mis sur les services écosystémiques et le lien avec les initiatives en cours (par exemple le capital naturel, les services écosystémiques des zones humides, etc.), étant une demande récurrente des pays, le lien avec ces

questions sera développé autant que possible. L'un des axes de travail du rapport est également le lien entre les pressions et les enjeux/l'état. Le Plan Bleu s'emploie activement à établir des liens entre les chapitres, y compris le lien entre les chapitres 4 et 3. Le chapitre 9 se concentre sur la définition des domaines prioritaires pour les décideurs de la Convention de Barcelone sur les questions côtières et marines. RED 2019 tentera de faire le lien entre les pressions et l'état de l'environnement, au moins en cartographiant les pressions locales, sous-régionales et régionales et leur impact. Il tentera également d'établir des liens de causalité dans la mesure du possible. Plusieurs délégués ont fait des remarques sur certains amendements nécessaires concernant des sujets qu'ils maîtrisaient (zones humides, NIS, etc.).

La prise en compte de la partie terrestre du continuum terre-mer qui influence les écosystèmes marins et le lien pression-état a été appréciée.

Des mises en garde ont été émises sur le fait que le rapport mentionne principalement les espèces les plus étudiées ou les plus remarquables, mais qui ne sont pas nécessairement les plus représentatives de la fonctionnalité de l'écosystème. Le rapport devrait en avertir les lecteurs dans son texte.

Les délégués ont suggéré de prendre davantage en compte le facteur humain et de couvrir également d'autres sujets : réseaux trophiques (p. ex. liens trophiques plancton-mollusques), environnement pélagique, pressions physiques, déplacement ou altération de l'habitat, divers types de pollution (p. ex., déchets, bruit, lumière).

Les pays se sont en outre félicités des efforts en cours et ont offert leur soutien, notamment en formulant de nouvelles observations pour faciliter la rédaction en cours.

Les organisations partenaires se sont également montrées déterminées à apporter leur contribution. La représentante d'ACCOBAMS a suggéré de refléter l'importance du travail en collaboration entre les Etats sur l'initiative d'étude des cétacés et a proposé de contribuer avec un texte sur ce sujet. Elle a également informé la réunion que son organisation a élaboré en 2016 une étude sur les points chauds du bruit à l'échelle méditerranéenne. Le représentant de MedPAN a proposé d'examiner la section sur les AMP et a suggéré de mettre en évidence les activités et initiatives conjointes entre de multiples partenaires et parties prenantes clés, par le biais d'une stratégie de renforcement des capacités à long terme sur les AMP, la gestion des AMP et les avantages socioéconomiques des AMP.

## **Point 8 de l'ordre du jour – Questions diverses**

La consultante du CAR/PAP, Mme Marina Markovic, a présenté le projet de méthodologie pour l'analyse de la cohérence entre les documents régionaux adoptés dans le cadre du Protocole ASP/DB et les dispositions du Protocole GIZC, comme indiqué dans le document UNEP/MED WG.459/Inf.6, ainsi que les résultats préliminaires de l'application de la méthodologie proposée au PAS BIO.

Les participants ont été invités à examiner les informations présentées et à fournir leurs commentaires et suggestions, fournissant ainsi des orientations au PAP/ RAC pour la finalisation de la méthodologie et le développement d'une analyse à grande échelle de la cohérence entre les cadres politiques SPA/BD et GIZC.

Le consultant du PAP/RAC a expliqué que la raison d'être de l'analyse de cohérence se trouvait dans la Stratégie à moyen terme 2016-2021 du PNUE/PAM (décision IG.22/1), qui préconise notamment " la synergie, l'harmonisation des efforts et l'optimisation de l'utilisation des ressources dans l'application de la Convention de Barcelone et de ses protocoles ". En tant qu'effort de collaboration entre le PAP/RAC et le CAR/ASP, l'analyse vise à contribuer à la mise en œuvre intégrée des politiques sectorielles de la Convention de Barcelone et à rationaliser la GIZC. La méthodologie proposée prévoit une évaluation structurée de la cohérence entre les divers documents régionaux adoptés dans le cadre du protocole ASP/DB, d'une part, et les dispositions du protocole GIZC et les cadres politiques en évolution pour la GIZC et la planification de l'espace maritime, d'autre part. Dans ce contexte, la question des récifs artificiels doit également être abordée.

Les délégués ont commenté plusieurs points soulignés dans la présentation et ont fait des suggestions sur la manière d'aborder et de réaliser l'analyse de cohérence. De plus, des positions et des explications relatives aux récifs artificiels ont été fournies. Enfin, les délégués ont échangé des informations sur les travaux de l'atelier et les projets jugés utiles pour la préparation de l'analyse.

L'analyse de cohérence a surtout été jugée bénéfique en ce qui concerne la formulation de recommandations pour la préparation du nouveau PAS BIO pour la période postérieure à 2020, étant donné que la période à laquelle le document existant fait référence est sur le point de se terminer. L'analyse de cohérence pour la feuille de route de l'AMP a été jugée plus pertinente, compte tenu de l'adoption récente du document. Le débat qui a suivi a également souligné la nécessité d'examiner la mise en œuvre du PAS BIO (tel qu'évalué dans le document UNEP(DEPI)/MED WG. 459/3) et d'identifier les domaines dans lesquels, par exemple, l'application des outils et instruments de GIZC pourrait en même temps faire progresser le programme de protection de la biodiversité.

Le Directeur du CAR/ASP, M. Khalil Attia, a suggéré que pour les autres documents adoptés dans le cadre du Protocole ASP/DB, l'analyse de cohérence pourrait être menée à un niveau plus stratégique, en examinant principalement la cohérence entre leurs principes et objectifs stratégiques avec ceux du Protocole GIZC. Il a également souligné la nécessité d'intégrer la biodiversité dans les autres politiques sectorielles et a été soutenu sur ce point par d'autres délégués qui ont estimé que le futur PAS BIO pourrait jouer un rôle de politique transversale dans le système de la Convention de Barcelone.

Un autre point soulevé a été que, pour les pays qui n'ont pas signé/ratifié le Protocole GIZC, l'accent est mis sur la mise en œuvre du Protocole ASP/DB, et l'analyse de

cohérence et la mise en œuvre intégrée ne semblent pas être des priorités actuelles. D'autres délégués ont échangé des informations sur les expériences nationales positives en matière d'approches intégrées, y compris un cas où la mise en œuvre d'un projet de GIZC a eu un impact positif significatif sur la protection de la biodiversité.

Les délégués ont exprimé (en principe) des préoccupations à l'égard des récifs artificiels, soulignant qu'une législation très restrictive/prohibitive s'applique à l'implantation de telles structures dans plusieurs pays. Néanmoins, l'intérêt pour les récifs artificiels existe pour certains cas, comme l'a exprimé un délégué, et des efforts supplémentaires devraient être faits pour parvenir à une compréhension commune de ce qui est acceptable s'ils doivent être créés.

L'avant-projet de l'analyse de cohérence (y compris la méthodologie et les recommandations pour rationaliser les dispositions du Protocole de GIZC dans un nouveau PAS BIO) sera présenté à la réunion des Points focaux thématiques sur la biodiversité de juin 2019 pour leur approbation ; le rapport contenant l'analyse finale sera soumis à la COP21.

Aucune autre question relative aux sujets de la réunion n'a été soulevée par les participants ou par le Secrétariat.

## **Point 9 de l'ordre du jour - Conclusions et recommandations**

Le Secrétariat a présenté le projet de conclusions et de recommandations issues des discussions. La réunion les a révisées et adoptées comme suit :

### **PASBIO**

1. Les participants ont souligné l'importance et le rôle joué par le PASBIO en tant que cadre stratégique pour la mise en œuvre du Protocole ASP/DB aux niveaux national et régional, en termes d'harmonisation et d'alignement de toute planification pour la conservation de la biodiversité. Il a joué un rôle pour faciliter les échanges entre les différents départements au sein des pays et aussi entre les pays concernant les préoccupations communes en matière de conservation de la biodiversité.
2. Compte tenu de l'évolution des contextes et des politiques de biodiversité au cours des quinze années qui ont suivi l'adoption du PASBIO en 2003, il est évident qu'il est nécessaire de définir de nouvelles orientations et priorités adaptées aux défis mondiaux, régionaux et nationaux actuels et futurs dans la Méditerranée.
3. Les participants ont salué le travail initié par le CAR/ASP pour l'évaluation des efforts entrepris en Méditerranée pour la mise en œuvre du PASBIO et ont exprimé leur volonté de collaborer avec le CAR/ASP afin d'approfondir l'évaluation en vue de préparer la deuxième version du rapport d'évaluation qui sera soumis à la sixième réunion des correspondants nationaux du PASBIO (prévue le 18 juin 2019). Dans ce contexte, il a été convenu qu'en plus des

observations et remarques faites oralement au cours de la réunion, les participants fourniront au CAR/ASP leurs observations et informations écrites, s'il y a lieu, avant le 15 mars 2019.

4. Dans le document d'évaluation, les réalisations par rapport à la cible 11 d'Aichi ne doivent pas être considérées uniquement en termes de superficie des AMP, mais aussi en termes de qualité, de représentativité et de connectivité de la gestion.
5. Dans l'évaluation, il conviendrait d'examiner davantage les activités relatives à la recherche (action prioritaire 22) et à la taxonomie (action prioritaire 23).
6. La réunion a souligné l'importance de développer un nouveau PASBIO aligné sur les tendances pertinentes, comme convenu dans le cadre des contextes mondiaux tels que l'Agenda 2030 pour le développement durable, le Cadre sur la biodiversité de la CDB après 2020, la CCNUCC, etc.
7. L'approche adoptée pour l'élaboration d'un nouveau PASBIO devrait tenir pleinement compte du processus EcAp et en particulier du plan d'action pour l'environnement et des indicateurs connexes, ainsi que des autres processus pertinents en cours (mise en œuvre du protocole GIZC et de la directive-cadre de l'UE sur la gestion intégrée des zones côtières, développement du réseau Natura 2000, etc.) Dans la mesure du possible, le PASBIO devrait compléter d'autres cadres en abordant des sujets qui ne sont pas couverts dans d'autres contextes et qui sont considérés comme une priorité pour la Méditerranée.
8. Prenant note du calendrier proposé pour la finalisation de l'évaluation de la mise en œuvre du PASBIO, la réunion a demandé au CAR/ASP de rendre disponible la nouvelle version du projet de document d'évaluation un mois avant la prochaine réunion des correspondants nationaux du PASBIO prévue pour le 18 juin 2019. Elle a également demandé au CAR/ASP de préparer une note conceptuelle soulignant l'importance et la valeur ajoutée du PASBIO pour tous les pays et proposant des options pour la nouvelle structure, les étapes d'élaboration et le calendrier du PASBIO.
9. La nouvelle version du projet de document d'évaluation devrait fournir des détails sur la documentation et les autres sources d'information utilisées pour l'évaluation.

## **RED 2019**

10. Les participants ont souligné l'importance du RED 2019 et ont salué les efforts déployés pour l'élaboration du RED 2019 et plusieurs d'entre eux ont exprimé la volonté de leur pays ou organisation de contribuer à l'élaboration du rapport.
11. Le chapitre du rapport consacré à la biodiversité devrait se concentrer principalement sur les questions prioritaires de la convention de Barcelone et sa structure devrait être harmonisée avec les indicateurs du processus EcAp et tenir compte des synergies avec la directive-cadre de l'UE, tout en prenant

également en considération d'autres thèmes pertinents pour la biodiversité en Méditerranée.

12. La réunion a recommandé que le document RED 2019 suive un fil conducteur commun montrant un lien et une intégration clairs entre les différents chapitres. Il devrait délivrer des messages forts et clairs aux parties prenantes et aux décideurs, en utilisant, dans la mesure du possible, des exemples de réussites et de réalisations positives.
13. Des données précises et référencées provenant de sources fiables devraient être utilisées pour l'analyse présentée dans la RED 2019.

Il a été décidé que le projet de rapport de la réunion soit soumis ultérieurement aux participants pour adoption, et que la révision convenue du document d'évaluation du PAS BIO serait présentée à la Sixième Réunion des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO), puis transmise aux Points Focaux thématiques pour la biodiversité, à Portoroz, en Slovénie, en juin 2019, pour examen avant transfert aux correspondants du PAM.

### **Point 10 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion**

Le Président a ajourné la séance du jeudi 14 février 2019, à 18h 50'.

## **Annex 1**

### **List of Participants**





## List of Participants / *Liste des Participants*

### **REPRESENTATIVES OF THE CONTRACTING PARTIES** **REPRÉSENTANTS DES PARTIES CONTRACTANTES**

<b>ALBANIA / ALBANIE</b>	<b>Ms Jula SELMANI</b> Head of Project Unit National Agency of Protected Areas in Albania Ministry of Tourism and Environment Address: Skenderbeg square no.1 - Tirana Albania Mobile : +355689049528 E-mail : <a href="mailto:jula.selmani@akzm.gov.al">jula.selmani@akzm.gov.al</a> Web : <a href="http://akzm.gov.al/">http://akzm.gov.al/</a>
<b>BOSNIA &amp; HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE</b>	<b>Mr Admir ALADZUZ</b> MSc in Ecology Researcher Hydro-Engineering Institute Sarajevo HEIS Institut za hidrotehniku Sarajevo Stjepana Tomića 1   71000 Sarajevo Bosnia and Herzegovina Tel/fax: +387 33 207 949   +387 33 212 466 E-mail: <a href="mailto:admir.aladzuz@heis.ba">admir.aladzuz@heis.ba</a>
<b>CROATIA / CROATIE</b>	<b>Ms Jelena UROŠ</b> Service for Strategic Affairs Nature Protection Directorate Ministry of Environmental and Energy Radnička cesta 80 HR-10 000 Zagreb Croatia Tel: +385 14 866 112 Fax: +385 14 866 100 E-mail: <a href="mailto:jelena.uros@mzoe.hr">jelena.uros@mzoe.hr</a>  <b>Ms Ana KOBASLIĆ</b> Head of Service for Strategic Affairs Nature Protection Directorate Ministry of Environmental and Energy Radnička cesta 80, HR-10 000 Zagreb, Croatia Tel +385 14 866 125 Fax: +385 14 866 100 E-mail: <a href="mailto:ana.kobasic@mzoe.hr">ana.kobasic@mzoe.hr</a>
<b>CYPRUS / CHYPRE</b>	<b>Ms. Melina MARKOU</b> Fisheries and Marine Research Officer Department of Fisheries and Marine Research Ministry of Agriculture, Rural Development and Environment 101 Vithleem Street, 1416 Nicosia, Cyprus Tel: +357-22807841 Mobile : +357-99337724 Fax : +357-22775955 E-mail : <a href="mailto:mmarcou@dfmr.moa.gov.cy">mmarcou@dfmr.moa.gov.cy</a> <a href="mailto:m.melina82@gmail.com">m.melina82@gmail.com</a>

<p><b>EGYPT / ÉGYPTE</b></p>	<p><b>Mr. Mohamed Said ABDELWARITH</b>          Egyptian Environmental Affairs Agency (EAAA)          30 Misr Helwan Zyrae, Maadi, Cairo, Egypt          Tel : 00 20 225 487 91          Fax : 00 20 225 280 93          Mobile : 00 2 0 100 77 57 864          E-mail : <a href="mailto:mohamed7j@hotmail.com">mohamed7j@hotmail.com</a></p>
<p><b>FRANCE / FRANCE</b></p>	<p><b>Mr Jean VERMOT</b>          International and European Coordinator on Marine Environment          and European litigation          International and European Mission          Water and Biodiversity Directorate          Ministry for an Ecological and Solidary Transition          Tel : +33 140818606          E-mail : <a href="mailto:jean.vermot@developpement-durable.gouv.fr">jean.vermot@developpement-durable.gouv.fr</a></p> <p><b>Mr. Laurent GUERIN</b>          Coordinateur Directive Cadre Stratégie Milieux Marins          Biodiversité – espèces non-indigènes (D1+ et D2)          Correspondant OSPAR/ICG-COBAM          UMS 2006 Patrimoine Naturel          Muséum National d'Histoire Naturelle          Station marine de Dinard          38, rue du Port blanc 35801 DINARD          Tel: +33 (0) 2 23 18 58 82          E-mail : <a href="mailto:laurent.guerin@mnhn.fr">laurent.guerin@mnhn.fr</a></p>
<p><b>ITALY/ITALIE</b></p>	<p><b>Mr. Roberto GIANGRECO</b>          Div. IV Tutela degli Ambienti          Costieri e Marini - Supporto          alle Attività Internazionali          D.G. Protezione della Natura e del Mare          Ministero dell'Ambiente e della          Tutela del Territorio e del Mare          Via Cristoforo Colombo 44 I- 00147 Roma - Italy          Tel +390657228406 fax +390657228424          E-mail: <a href="mailto:giangreco.roberto@minambiente.it">giangreco.roberto@minambiente.it</a></p> <p><b>Mr. Leonardo TUNESI</b>          Dirigente di Ricerca - Research Director          Responsabile dell'Area Tutela Biodiversità,          Habitat e Specie Marine Protette          Head of the Area "Marine biodiversity,          habitat and species protection"          Italian National Institute for Environmental          Protection and Research - ETC/ICM member          Via Vitaliano Brancati, 60 I-00144 ROMA - Italy          Tel: +39 06 50074776   Mobile: +39 334 6243333          Fax. +39 06 50074955          E-mail : <a href="mailto:leonardo.tunesi@isprambiente.it">leonardo.tunesi@isprambiente.it</a>          Skype: leonardo.tunesi</p>

<b>ISRAEL/ISRAEL</b>	<b>Mr Simon NEMTZOV (Dr)</b> Coordinator for International Treaties Israel Nature and Parks Authority (INPA) 3 Am Ve'Olamo Street Jerusalem 95463, Israel Mobile: +972 58 506 3118 Fax : +972 2 500 6281 E-mail : <a href="mailto:simon@npa.org.il">simon@npa.org.il</a>
<b>LEBANON/LIBAN</b>	<b>Ms. Zeina HASSANE</b> Environnemental Expert Ministry of Environment Tel: + 9613362573 Email: <a href="mailto:zeina-hassane@hotmail.com">zeina-hassane@hotmail.com</a>
<b>LIBYA/LIBYE</b>	<b>Mr Elmaki ELAGIL</b> Director of Nature Conservation Dep. Environment General Authority (EGA)-Libya SPA/RAC National Focal Point <a href="tel:00218214873761">Tel:00218 21 4873761</a> Fax:00218 214872160 Skype account: makeemakee2
<b>MALTA/MALTE</b>	<b>Ms Laura FANCIULLI</b> Asst. Environment Protection Officer   Biodiversity & Water Environment & Resources Authority Hexagon House, Spencer Hill, Marsa, MRS 1441, Malta. Tel : +356 E-mail: <a href="mailto:laura.fanciulli@era.org.mt">laura.fanciulli@era.org.mt</a>
<b>MONACO/MONACO</b>	<b>Mr Raphaël SIMONET</b> Direction de l'Environnement, Chef de la Division Patrimoine Naturel 3, avenue de Fontvieille 98000 Principauté de Monaco Tel: 00 377 98 98 19 65 Fax: 00 377 92 05 28 91 E-mail: <a href="mailto:rsimonet@gouv.mc">rsimonet@gouv.mc</a>
<b>MOROCCO/MAROC</b>	<b>Sabah TAHARI</b> Chef de Service d'Aménagement des Parcs et Réserves Naturelles Tel : +212 5 376 75234 Cell :+212 6 619 04339 E-mail: <a href="mailto:sabah_tahari@yahoo.fr">sabah_tahari@yahoo.fr</a>
<b>SLOVENIA/SLOVÉNIE</b>	<b>Mr. Robert TURK</b> Institute of the Republic of Slovenia for Nature Conservation, Regional Unit Piran Trg Etbina Kristana 1, 6310 Izola, R Slovenija Tel +386 (0)5 6710 901 Mobile + 386 (0)31 358 883 E-mail : <a href="mailto:robert.turk@zrsvn.si">robert.turk@zrsvn.si</a>

<b>SPAIN/ESPAGNE</b>	<b>Francisco GUIL CELADA</b> Deputy Directorate-General for the Protection of the Sea General Directorate for the Sustainability of the Coast and the Sea Ministry for the Ecological Transition Despacho A-209 Plaza San Juan de la Cruz, S/N 28071-Madrid Tel: +34 915975722 (65722) E-mail: <a href="mailto:fquil@miteco.es">fquil@miteco.es</a>
<b>TURKEY/TURQUIE</b>	<b>Mr. Güner ERGÜN</b> Branch Director Ministry of Environment and Urbanisation Directorate General of the Protection of Natural Assets Mustafa Kemal Mahallesi Eskisehir Devlet Yolu (Dumlupnar Bulvari) 9 Km, Cankaya / Ankara, Turkey Tel: +90 312 222 1234 / 400 Fax: +90 312 222 26 61 E-mail: <a href="mailto:gnerergn@yahoo.com">gnerergn@yahoo.com</a>

**REPRESENTATIVES OF INTERGOVERNMENTAL AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS  
REPRÉSENTANTS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET NON-  
GOUVERNEMENTALES**

**ACCOBAMS - Agreement on the  
Conservation of Cetaceans of the Black Sea,  
Mediterranean Sea and Contiguous Atlantic  
Area**

**ACCOBAMS - Accord sur la Conservation  
des Cétacés de la Mer Noire, de la  
Méditerranée et de la Zone Atlantique  
Adjacente**

**Ms. Célia LE RAVALLEC**

Project Officer  
Jardin de l'UNESCO, Terrasses de Fontvieille  
98000 Monaco  
Tel: +377 9898 4074  
Fax: +377 9898 4208  
E-mail : [cleravallec@accobams.net](mailto:cleravallec@accobams.net)

**MedPAN - MEDITERRANEAN PROTECTED  
AREAS NETWORK RESEAU DES  
GESTIONNAIRES D'AIRES MARINES  
PROTEGEES EN MEDITERRANEE /**

**Ms Marie ROMANI**

Secrétaire Exécutif de l'association MedPAN /  
Executive Secretary of the MedPAN Association  
MedPAN - 58, quai du Port - 13002 MARSEILLE  
Ligne directe / Direct line: +33 6 81 75 61 78  
Standard / Office line: +33 4 91 58 09 62  
Fax: +33 4 91 48 77 14  
E-mail : [marie.romani@medpan.org](mailto:marie.romani@medpan.org)  
Skype: marie\_romani

**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME - COORDINATING UNIT AND COMPONENTS OF  
THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT - UNITE DE COORDINATION ET  
COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

**Plan Bleu/RAC – Plan Bleu Regional Activity Centre  
CAR/Plan Bleu – Centre d'Activités Régionales Plan Bleu**

Villa Valmer - 271 Corniche Kennedy  
13007 Marseille, France  
Tel: +33 (0)4 84 08 00 50  
E-mail: [planbleu@planbleu.org](mailto:planbleu@planbleu.org)

**Ms. Elen LEMAITRE-CURRI**

Director  
E-mail : [elemaitre-curri@planbleu.org](mailto:elemaitre-curri@planbleu.org)

**Ms. Lina TODE**

Programme Officer "Foresight studies and  
environmental economics"  
E-mail: [ltode@planbleu.org](mailto:ltode@planbleu.org)

**Ms. Kelly FOUCHY**

Project officer "Environment and  
development"  
Email : [kfouchy@planbleu.org](mailto:kfouchy@planbleu.org)

**INFO/RAC - Regional Activity Centre for Information and Communication**  
**CAR / INFO - Centre d'Activités Régionales pour l'Information et la Communication**

Via Vitaliano Brancati, 48  
00144 Roma, Italia  
Tel: +39.06.5007 1  
Fax +39.06.5007 2221  
E-mail : [info@info-rac.org](mailto:info@info-rac.org)

**Mr. Arthur PASQUALE**  
Senior Officer  
E-mail : [arthur.pasquale@info-rac.org](mailto:arthur.pasquale@info-rac.org)

**PAP/RAC - Priority Actions Programme/Regional Activity Centre**  
**CAR / PAP Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires**

Kraj Sv. Ivana 11  
HR-21000 Split, Croatia  
Tel: +385 21 340 470  
fax: +385 21 340 490  
e-mail: [paparac@paprac.org](mailto:paparac@paprac.org)

**Ms. Marina MARKOVIC**  
PAP/RAC Consultant-Coherence Analysis  
Tel: +382 20 261 730  
Cell +382 67 22 0033  
E-mail: [marina.markovic@t-com.me](mailto:marina.markovic@t-com.me)

**SECRETARIAT / SECRÉTARIAT**

**SPA/RAC – Regional Activity Centre for Specially Protected Areas**  
**CAR/ASP – Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées**

Boulevard du Leader Yasser Arafat  
B.P. 337, 1080 Tunis Cedex, Tunisia  
Tel: (+216) 71 206 649 / 71 206 485 / 71 206 851  
Fax: (+216) 71 206 490  
E-mail: [car-asp@spa-rac.org](mailto:car-asp@spa-rac.org)

**Mr. Khalil ATTIA**  
Director / *Directeur*  
Tel.: (+216) 71 206 649 / 71 206 485  
E-mail : [director@spa-rac.org](mailto:director@spa-rac.org)

SAP BIO Coordinator /  
*Coordonnateur du PAS BIO*  
Tel.: (+216) 71 947 162 / 71 947 506  
E-mail: [daniel.cebrian@spa-rac.org](mailto:daniel.cebrian@spa-rac.org)

**Mr. Daniel CEBRIÁN MENCHERO**

**Ms. Souha EL ASMI**

Specially Protected Areas Programme  
Officer / *Chargée de programme des Aires  
Spécialement Protégées*  
Tel.: (+216) 71 947 162 / 71 947 506  
E-mail : [souha.asmi@spa-rac.org](mailto:souha.asmi@spa-rac.org)

**Mr. Mehdi AISSI**

EcAp-Med II Project Officer / *Chargé de  
Projet EcAp-Med II*  
Tel.: (+216) 71 206 649 / 71 206 485  
E-mail: [mehdi.aissi@spa-rac.org](mailto:mehdi.aissi@spa-rac.org)

**Ms. Asma YAHYAOU**

EcAp-Med II Project Associate / *Associée  
de Projet EcAp-Med II*  
Tel.: (+216) 71 206 649 / 71 206 485  
E-mail: [asma.yahyaoui@spa-rac.org](mailto:asma.yahyaoui@spa-rac.org)

**Mr. Chedly RAIS**

SPA/RAC Consultant/Consultant  
CAR/ASP  
E-mail : [chedly.rais@okianos.org](mailto:chedly.rais@okianos.org)

**Mr. Alain Jeudy DE GRISSAC**

SPA/RAC Consultant/Consultant  
CAR/ASP  
E-mail : [jeudy2g@gmail.com](mailto:jeudy2g@gmail.com)





**Annex II**  
**AGENDA**



## ORDRE DU JOUR

**Point de l'ordre du jour 1.** Ouverture de la séance

**Point de l'ordre du jour 2.**

Questions d'organisation

*a) Règlement intérieur*

*b) Élection du Bureau*

*c) Adoption de l'ordre du jour*

*d) Organisation des travaux*

**Point de l'ordre du jour 3.** Présentation du projet de document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO)

**Point de l'ordre du jour 4.** Examen du contenu du projet de document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO)

**Point de l'ordre du jour 5.** Fourniture d'éventuelles contributions supplémentaires à inclure dans le projet de document d'évaluation en vue de sa présentation révisée à la réunion des points focaux thématiques sur la biodiversité, qui se tiendra en juin 2019 à Portoroz, Slovénie.

**Point de l'ordre du jour 6.** Briefing sur l'état d'avancement de l'élaboration du document " Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée " (RED 2019)

**Point de l'ordre du jour 7.** Échange sur le contenu et la mise à jour éventuelle des informations par les participants concernant les chapitres du RED2019 sur la biodiversité marine et côtière.

**Point de l'ordre du jour 8.** Questions diverses

**Point de l'ordre du jour 9.** Conclusions et recommandations

**Point de l'ordre du jour 10.** Clôture de la réunion



